

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 993

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales et M. Touraine

ARTICLE 29

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« tient »

le mot :

« tiennent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.